

Schwanengasse 12
Case postale
CH-3001 Berne
Tél. +41 31 322 69 11
Fax +41 31 322 69 26
info@ebk.admin.ch
www.cfb.admin.ch



Eidgenössische Bankenkommission
Commission fédérale des banques
Commissione federale delle banche
Swiss Federal Banking Commission

Communiqué de presse

Personne à contacter
Téléphone
Fax
E-mail
Embargo

Tanja Kocher (Communication)
+41 31 323 08 57
+41 31 322 69 26
tanja.kocher@ebk.admin.ch

L'opposition contre l'octroi de la dérogation qui a libéré les actionnaires principaux de Crossair de leur obligation de présenter une offre a été retirée

4 décembre 2001 – L'opposition contre la dérogation qui a libéré les actionnaires principaux de Crossair, à savoir l'UBS et le CS Group, de l'obligation de présenter une offre publique d'acquisition, a été retirée. La Chambre des offres publiques d'acquisition de la Commission fédérale des banques ne doit par conséquent pas rendre de décision en la matière.

Le 26 novembre 2001, un actionnaire minoritaire s'était opposé en temps utile à la recommandation de la Commission des OPA (www.takeover.ch). Celle-ci avait donné suite à la requête des deux grandes banques visant à obtenir une dérogation à l'obligation de présenter une offre publique d'acquisition aux actionnaires minoritaires.

Communication aux rédactions

Si à l'avenir vous souhaitez recevoir nos communiqués de presse dans les meilleurs délais, nous vous prions de vous accréditer sur notre site internet
www.ebk.admin.ch/f/aktuell/index.htm